



**HAAC**

N° 07 / HAAC / 19 / P **COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA HAAC**

L'atelier national de validation du plan stratégique de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) organisé sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre à l'Hôtel 2 février de Lomé, ce 08 avril 2019, a pris fin cet après-midi sur une note de satisfaction.

Les travaux de cet atelier qui ont connu la participation des représentants d'institutions nationales et internationales, d'associations professionnelles nationales et internationales ainsi que des instances de régulation des médias du Benin et du Burkina Faso, ont été clôturés par le Premier Ministre Monsieur Sélom Komi KLASSOU, qui a reçu solennellement le document final.

Compte tenu de l'importance de l'évènement, le premier du genre au Togo, toutes les composantes impliquées dans la mission de la HAAC ont été invitées et ont apporté leurs contributions à la consolidation du cadre d'orientation établi par les consultants du PNUD. Elles se sont félicitées de la qualité du document et ont invité la HAAC à une mise en œuvre effective de ce qui peut être qualifié de cadre document de travail.

Afin d'assurer une régulation du secteur des médias et de la communication sur tout le territoire national, il a été souhaité l'installation des services de la HAAC dans toutes les régions du pays.

Face aux enjeux et défis de la convergence, et soucieuses d'assurer une régulation du secteur de la communication qui soit adaptée aux nouveaux services, les instances de régulation sœurs du Benin et du Burkina Faso ainsi que d'autres parties prenantes ont souhaité l'adoption de principes communs relatifs au respect de la dignité de la personne humaine, du pluralisme de l'information, de la protection des mineurs et de la promotion de la femme.

Les parties prenantes ont par ailleurs émis les vœux de voir les textes législatifs et réglementaires régissant les médias et la communication au Togo adaptés à l'évolution technologique. Ce qui faciliterait la mission de régulation de la HAAC dans un environnement médiatique ouvert et propice à la consolidation de la liberté de presse au Togo.

Le plan stratégique de la HAAC, servant désormais de boussole, annonce un nouveau départ de la HAAC.

Fait à Lomé, le 08 avril 2019

**Le Président de la HAAC**



**Pitalounani TELOU**